

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Convention relative à un fonds de soutien et de relance aux commerçants de la commune de Plateau d'Hauteville suite à la crise sanitaire

Séance du 3 Juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-neuf heures trente, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt-huit mai deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents :

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 0

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN.

Soit : 29 présents.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que la pandémie du COVID ayant conduit l'Etat français à décréter un confinement général de la population, a bouleversé la vie économique. Ainsi à l'échelle locale, les commerces ont été particulièrement impactés. Il propose à la commune d'accompagner la démarche de la communauté d'Agglomération du Haut-Bugey qui a décidé d'apporter une aide financière directe au commerce local de son périmètre géographique.

Il rappelle le cadre de l'ordonnance n° 2020-317 du 25 mars 2020 ; l'Etat a créé un fonds de solidarité pour venir en aide aux entreprises et aux commerces particulièrement touchés par cette crise.

Pour répondre à la demande faite par HBA à chaque commune de son secteur de renforcer ce plan de relance du commerce local en sortie de crise par un soutien financier à leur convenance, Monsieur le Maire a rencontré les commerçants et a demandé le soutien de l'association UNION COMMERCIALE Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville afin de mettre en œuvre une opération de solidarité locale en direction de ses adhérents mais aussi des non-adhérents. Ils ont ensemble élaboré un projet de partenariat visant à relancer le commerce local en favorisant les achats de proximité. Une convention dont Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée a été rédigée.

Le soutien financier apporté par la Commune de Plateau d'Hauteville à Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville permettra la mise en place dès le 4 juin d'une opération destinée à maintenir un volume d'achats sur l'ensemble des commerces du Plateau d'Hauteville qu'ils soient ou non adhérents à Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville. Cette aide financière en deux temps, juin et octobre 2020, conjuguée à l'apport financier d'Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville permettra de générer un volume de « chèques solidarité » avec réduction de 30 % au bénéfice des consommateurs de la zone de chalandise de notre pôle commercial. Ces deux participations financières cumulées, à hauteur d'1/3 pour Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville, et de 2/3 pour la commune, représentent une somme totale de 30 000 € sur chacune des deux séquences, sommes qui seront destinées à la redynamisation et à la relance du commerce local en sortie de crise sanitaire.

Considérant l'urgence de mettre en œuvre cette opération, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de la valider, souhaitant engager la commune, au plus tôt, pour la signature de la convention et le versement nécessaire à la première phase de l'opération.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la signature de la convention et le montant de la première phase du projet à attribuer à Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville. Le second versement correspondant à la seconde phase sera confirmé lors d'une prochaine séance après évaluation du démarrage de l'opération.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à un fonds de soutien et de relance aux commerçants de la Commune de Plateau d'Hauteville suite à la crise sanitaire liée au COVID-19,
- **DECIDE en urgence** d'attribuer la somme de 20 000 € pour le versement de la première phase de l'opération de juin 2020 à l'Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville. Et s'engage à inscrire les crédits nécessaires à ce versement lors du vote du budget 2020 de la commune.
- **DECIDE de confirmer lors d'une prochaine séance l'attribution**, la somme de 20 000 € pour le versement de la deuxième phase de l'opération d'octobre 2020 à l'Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville. Et s'engage à inscrire les crédits nécessaires à ce versement lors du vote du budget 2020 de la commune.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire, Philippe EMIN